

# L'ASSOCIATION

## JOURNAL D'ECONOMIE SOCIALE

### ORGANE OFFICIEL DE LA "CATHOLIC MUTUAL BENEFIT ASSOCIATION."

#### La Question du Jour

RESTREINONS-NOUS FRANÇAIS

(suite et fin)

IV

"On ne change pas une race du jour au lendemain,"—dit M. Faucher de Saint-Maurice, et la progressive vitalité de la race canadienne-française montre qu'il a mille fois raison. Aussi, elle passera la fantaisie des tactiques qui, au Manitoba, viennent de proscrire la langue française, mais cette langue et la race qui la parle ne passeront pas. C'est là, du moins, l'avis de penseurs sérieux. Onésime Reclus, le même qui a écrit : "Bien que PROTESTANT, j'estime que le CATHOLICISME sincère chez un peuple" et : un *livret de LONGÉVITÉ*, "ajoute un peu plus loin en s'occupant du problème de l'avenir de notre nationalité : "Le Nord-Ouest est la dernière ressource de l'émigration en pays tempéré—la Sibérie à part. Il faut donc vous attendre à le voir envahir rapidement par les Ontariens, les Anglais, les Ecossais, les Irlandais, les Américains, peut-être par les Allemands. Il se passera là, ce qui s'est passé lors de la colonisation d'Ontario : ce sera un semblant d'écrasement, parce que cette invasion diminuera votre nombre proportionnel dans la Puissance.

"Ce sera fini dans vingt ans. Il n'y aura plus d'émigration ou fort peu vers l'Amérique : et à partir de ce moment, vous existerez plus que les autres. Les lois de la nature seront pour vous, et je doute que vous ne preniez l'ascendant. Ce qui s'est passé dans les cantons de l'Est, ce qui se passe sur l'Ontario est le symbole de l'avenir. Seulement il est nécessaire que vous ayez partout un noyau. L'arbre grandira tout seul."

Entendez-vous, fanatiques du Manitoba ? L'arbre grandira tout seul. Il en est de

"On voit par ce tableau que la population totale de l'Ontario s'est accrue de 102 p. c.—Les anglais protestants se sont accrus de 104 p. c.—Les anglais catholiques de 54 p. c.—Les Canadiens-français catholiques de 288 p. c.

#### PROVINCE DE QUÉBEC

1851	890,261	149,895	77,338	609,528
1861	1,110,061	167,919	95,199	847,015
1871	1,191,516	172,166	99,553	929,817
1881	1,359,027	188,390	96,897	1,073,820

"On voit par ce tableau que la population totale s'est accrue de 93 p. c.—Les anglais protestants de 31 p. c.—Les anglais catholiques de 24 p. c.—Les Canadiens-français de 60 p. c.

#### PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

1851	193,990	123,900	47,500	62,500
1861	232,047	159,109	54,388	71,000
1871	285,504	189,578	51,100	84,907
1881	321,222	212,142	52,456	96,625

"On voit par ce tableau que la population totale s'est accrue de 66 p. c.—Les anglais protestants de 71 p. c.—Les anglais catholiques de 10 p. c.—Les français catholiques de 156 p. c.

#### PROVINCE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

1851	276,064	207,722	40,151	28,091
1861	339,657	244,577	61,251	35,000
1871	367,900	288,799	69,108	32,998
1881	440,572	323,685	77,288	40,219

"On voit par ce tableau que la population totale s'est accrue de 56 p. c.—Les protestants anglais de 56 p. c.—Les catholiques anglais de 70 p. c.—Les catholiques français de 73 p. c."

Son travail de comparaison achevé, M. Rameau déclare comme conclusion que c'est le catholique français canadien qui paraît être l'homme le plus solide, l'homme d'avenir du pays. "Dans toutes les provinces,"—dit-il,—"c'est sur lui que repose principalement le avenir naturel de la nation."

"sance, sa richesse, son importance aux yeux des autres nations et en assurant mieux le maintien de la liberté politique dans son sein, garantit à notre nationalité et son existence propre et son développement. La nationalité canadienne-française est-elle aujourd'hui moins forte, moins vivace qu'elle l'était lors du voyage de lord Durham ? Bien loin de là : notre population s'est doublée depuis lors. Elle s'est étendue sur le sol de la province, au point que le nombre des paroisses a triplé depuis cette époque.

"Nous avons perfectionné notre organisation nationale, par l'adoption d'un bon système scolaire, qui met l'instruction à la portée de notre peuple, et par la création d'une bonne organisation municipale qui, tout en donnant entre les mains du peuple le règlement des affaires de la municipalité, lui fournit l'occasion de s'accoutumer au fonctionnement des institutions représentatives et au *self-government*. Le commerce, l'industrie et le capital qui, à cette époque, étaient presque entièrement entre les mains de la population anglaise, sont passés depuis entre les nôtres en assez bonne proportion. Les progrès que nous avons fait dans la littérature française est attesté amplement par le nombre de journaux, de revues et de livres qui se publient en cette langue dans la province.

"Non contents de nous multiplier dans la province, nous avons établi des colonies importantes dans le Haut-Canada, dans le Nord-Ouest et dans les États-Unis. L'élément français est aussi assez important dans les provinces maritimes.

"A quoi donc ont abouti les efforts des Durham, des Sidenham, des Metcalf, et après eux des MacNab, des Georges Brown, de Goldwin Smith, des Dalton McCarthy ? A peu de chose : si ce n'est à prouver la vitalité inextinguible de notre nationalité au Canada, et l'inutilité des tentatives que l'on a faites et que l'on pourrait faire encore pour la détourner."

travail fut abondant, la main-d'œuvre recherchée, ces idées ne firent aucun bruit.

Mais, à partir de 1870, la prospérité se ralentit. Alors commença la crise qui aboutit au krack de 1873. Dès lors, les idées socialistes recrutèrent de nombreux adhérents dans la classe ouvrière, parmi les agriculteurs, les petits commerçants et les petits industriels. Tous ces mécontents fournirent un million de votants, lors de l'élection présidentielle. Leur programme était : élévation des salaires et diminution des heures de travail.

L'organisation sérieuse du socialisme date de 1877. La grève des mécaniciens des chemins de fer fut le signal d'un grand mouvement, la démonstration de la puissance ouvrière et un encouragement à organiser et à affirmer cette puissance. Alors on vit se révéler la célèbre Association des Chevaliers du Travail, organisée précédemment en société secrète. L'Irlandais et le grand maître Powderly lui imprima l'élan et lui donna la puissance qu'on lui connaît.

Les Trade's Unions ne s'occupaient que des plus capables ; l'Ordre des Chevaliers du Travail représenta et groupa les moins capables.

Les rangs de l'Association, nous dit M. Laurence Groulund, sont ouverts à tous, à la seule exception des hommes de loi et des marchands de vin, qui sont impitoyablement écartés. Du reste, il suffit à ces derniers d'abandonner leur profession pour pouvoir être admis comme membres. Il est difficile d'évaluer le nombre des membres de l'Ordre, par cette raison qu'il se recrute beaucoup moins par des adhésions individuelles que par des adhésions collectives. A la suite des grèves ou de crises, un groupe d'ouvriers forment une "loge" et se font recevoir de l'Ordre en bloc, et quelquefois aussi, après avoir atteint leur but, ils se retirent de même. On peut cependant évaluer approximativement leur nombre à ce jour à 800,000, sur lesquels un demi-million environ constituent

est la dernière ressource de l'émigration en pays tempérés—la Sibérie à part. Il faut donc vous attendre à le envahir rapidement par les Ontariens, les Anglais, les Écossais, les Irlandais, les Américains, peut-être par les Allemands. Il se passera là, ce qui s'est passé lors de la colonisation d'Ontario : ce sera un semblant d'écrasement, parce que votre invasion diminuera votre nombre proportionnel dans la Puissance.

Ce sera lui dans vingt ans. Il n'y aura plus d'émigration ou fort peu vers l'Amérique ; et à partir de ce moment, vous croîtrez plus que les autres. Les lois de la nature seront pour vous, et je doute pas que vous ne preniez l'ascendant. Ce qui s'est passé dans les cantons de l'Est, ce qui se passe sur l'Ontario est le symbole de l'avenir. Seulement il est nécessaire que vous ayez partout un noyau. L'arbre grandira tout seul.

Entendez-vous, fanatiques du Manitoba ? L'arbre grandira tout seul. Il en est de même dans tous les endroits où notre nationalité a un noyau. Ne voilà-t-il pas établi dans des statistiques reproduites par M. Faucher de Saint-Maurice de l'écrivain américain M. Joseph Edgar Chamberlin, que les Canadiens français commencent aux États-Unis, la majorité étrangère dans le Maine, dans le New-Hampshire et dans le Vermont ?

Et encore, n'est-il pas démontré, chiffres irréfutables appelés en témoignage par M. Rameau de Saint-Père et cités toujours par M. Faucher, que si, dans les quatre provinces d'Ontario, de Québec, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse, de 1851 à 1881, les anglais se sont accrus de 75 pour 100 et les français à 72 pour 100, cette infériorité dans l'accroissement de la race française est plutôt fictive que réelle. Et M. Rameau s'écrie : " Que l'on tienne compte seulement du fait que les anglais sont les seuls à bénéficier de l'immigration européenne alors que les Canadiens français fournissent un contingent énorme à l'émigration aux États-Unis, et tout s'explique.

Au reste, la statistique—abstraction faite des recrues que nous fournis l'immigration étrangère—prouve surabondamment que l'expansion de notre race dépasse considérablement celle de la race anglaise.

Et ce ne sont pas là des pures suppositions, des vantardises sans fondement. L'éloquence brutale du mathématicien confirme tous ces avancés. Examinons.

TABLEAUX spéciaux pour chacune des provinces orientales de la Confédération canadienne.—Progression comparée de leur développement ethnographique et religieux.

#### PROVINCE D'ONTARIO

Population totale.	Anglais protestants.	Anglais irlandais catholiques.	Français catholiques.
1851	276,864	207,723	40,131
1861	390,857	244,571	61,281
1871	587,900	285,799	69,108
1881	440,572	323,065	77,508

On voit par ce tableau que la population totale s'est accrue de 66 p. c.—Les anglais protestants de 71 p. c.—Les anglais catholiques de 10 p. c.—Les français catholiques de 156 p. c.

#### PROVINCE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

1851	276,864	207,723	40,131	23,071
1861	390,857	244,571	61,281	25,001
1871	587,900	285,799	69,108	32,898
1881	440,572	323,065	77,508	40,219

On voit par ce tableau que la population totale s'est accrue de 56 p. c.—Les protestants anglais de 56 p. c.—Les catholiques anglais de 70 p. c.—Les catholiques français de 73 p. c.

Son travail de comparaison achevé, M. Rameau déclare comme conclusion que c'est le catholique français canadien qui paraît être l'homme le plus solide, l'homme d'avenir du pays. " Dans toutes les provinces," dit-il, " c'est sur lui que repose principalement le progrès naturel de la population ; c'est lui dont le progrès spécifique fournit partout la cote la plus élevée, soit dans son centre primitif la province de Québec, soit encore dans les provinces anglaises, où pénètrent des excédants de population.

Ah ! qu'ils ont donc été déçus les projets destructeurs de cet ennemi de notre race, de ce farouche lord Durham qui, il y a un demi siècle, pria sa Souveraine de supprimer la langue française au Canada. Il alla même jusqu'à accuser d'imprévoyance et d'impéritie le gouvernement anglais qui avait laissé subsister cette langue, et comme mesure principale devant avoir pour conséquence la disparition de notre nationalité, il proposait l'union législative de toutes les provinces de l'Amérique britannique du Nord. Nos maîtres se contentèrent de nous infliger l'union des deux provinces du Haut et du Bas-Canada, calculée pour ruiner l'existence nationale de notre race.

Pauvre lord Durham ! Qu'aurait-il pensé si, à l'époque où il méditait de si noirs projets contre notre langue, il eut pu déchirer le voile de l'avenir, et entendre d'avance l'un de ses bintains successeurs, le noble marquis de Lorne, répondre en français à l'adresse de bienvenue du maire de Québec, et dire : " J'exprime mes sentiments dans ce beau langage qui, dans tant de pays et durant tant de siècles, fut regardé comme le type de l'expression concise, nette ET LE PLUS HABILÉ INTERPRÈTE DE L'ESPRIT ET DE LA PENSÉE HUMAINE.

Entendez-vous, encore ici, francophobes du Manitoba ? Quelle leçon pour vous, quel sujet de réflexions pour les mines de lord Durham !

L'union du Haut et du Bas-Canada a disparu, lord Durham n'est plus, l'union législative qu'il rêvait ne s'est pas faite, et à la place qu'avons-nous ?

Écoutons M. Faucher de Saint-Maurice :

" Nous avons à la place, une union fédérale des provinces, qui tout en agrandissant notre pays, en augmentant sa puis-

La commerce, l'industrie et le capital qui, à cette époque, étaient presque entièrement entre les mains de la population anglaise, sont passés depuis entre les nôtres en assez bonne proportion. Les progrès que nous avons fait dans la littérature française est attesté amplement par le nombre de journaux, de revues et de livres qui se publient en cette langue dans la province.

Non contents de nous multiplier dans la province, nous avons établi des colonies importantes dans le Haut-Canada, dans le Nord-Ouest et dans les États-Unis. L'élément français est aussi assez important dans les provinces maritimes.

A quoi donc ont abouti les efforts des Durham, des Sidenham, des Metcalf, et après eux des MacNab, des Georges Brown, de Goldwin Smith, des Dalton McCarthy ? A peu de chose : si ce n'est à prouver la vitalité inextinguible de notre nationalité au Canada, et l'inutilité des tentatives que l'on a faites et que l'on pourrait faire encore pour la détourner.

Et voilà. A l'encontre de tous les obstacles, en dépit de tous les intrigues imaginées par l'ennemi, nous sommes demeurés catholiques et français, c'est-à-dire une race à part, une nationalité distincte qui n'a cessé jamais et qui continue toujours de grandir. Comme le disait sir Georges-Etienne Cartier, en 1868 : La race canadienne-française est une jeune et noble famille, grande dans les meilleures traditions de ses ancêtres. Son passé est noble, son présent est plein d'encouragements, son avenir sera prospère, si la Providence continue à nous montrer la bonne voie et à nous y guider.

Que reste-t-il à ajouter ? Beaucoup encore, mais il faut se borner et terminer par cette invitation cordialement sincère que l'auteur de ces articles adresse aux lecteurs de l'Association : Procurez-vous la brochure qui a inspiré cette étude, lisez-la attentivement, revenez-y souvent, et après avoir examiné avec soin tous les inestimables témoignages qu'elle renferme, vous redirez, vous lecteurs canadiens-français et catholiques, vous qui ne répudiez pas l'héritage du passé, vous qui ne reniez pas les gains du présent, vous qui ne reposez pas les espérances légitimes de l'avenir, vous redirez avec M. Faucher de Saint-Maurice :

" Nous sommes, nous resterons "

" Un jour nous serons la France catholique américaine. "

### Le Socialisme aux États-Unis

(La Voix de l'Ouvrier, Bruxelles)

L'un des socialistes les plus en vue aux États-Unis, M. Laurence Gronlund, répondant à une question qui lui avait été adressée, vient de publier dans la REVUE ÉCONOMIQUE POLITIQUE un article remarqué dont voici un aperçu :

Les idées défendues par les socialistes américains existaient aux États-Unis au commencement du siècle. Tant que le

grand-maître Powderly lui imprima l'élan et lui donna la puissance qu'on lui connaît.

Les Trade's Unions ne s'occupaient que des plus capables ; l'Ordre des Chevaliers du Travail représenta et groupa les moins capables.

Les rangs de l'Association, nous dit M. Laurence Gronlund, sont ouverts à tous, à la seule exception des hommes de loi et des marchands de vin, qui sont impitoyablement écartés. Du reste, il suffit à ces derniers d'abandonner leur profession pour pouvoir être admis comme membres. Il est difficile d'évaluer le nombre des membres de l'Ordre, par cette raison qu'il se recrute beaucoup moins par des adhésions individuelles que par des adhésions collectives. A la suite des grèves ou de crises, un groupe d'ouvriers forment une " loge " et se font recevoir de l'Ordre en bloc, et quelquefois aussi, après avoir atteint leur but, ils se retirent de même. On peut cependant évaluer approximativement leur nombre à ce jour à 800,000, sur lesquels un demi-million environ constituent des adhérents sérieux. Les grèves jouent certainement un grand rôle dans la politique de l'Association. Mais elle les considère uniquement comme un mal nécessaire et ne s'en sert que comme un moyen pour atteindre une fin déterminée. Si nous voyons les grèves augmenter d'une façon si notable depuis quelque temps et le nombre des ouvriers qu'elles embrassent devenir dix fois plus nombreux qu'il ne l'était autrefois, c'est sans aucun doute aux Chevaliers du Travail qu'est dû ce résultat, et généralement elles réussissent. Tel jour, ce sont tous les employés des tramways dans une grande ville, comme New-York, qui se mettent en grève ; tel autre jour, ce sont tous les portefaix employés au chargement et au déchargement des navires, et cela avec une telle entente que le port si bruyant et si affairé de New-York semblait frappé de paralysie. Le 1er mai 1886, l'Ordre a décrété une grève générale dans toute l'étendue des États-Unis pour obtenir la journée de huit heures ; il a échoué, parce que c'était là une entreprise colossale à laquelle son organisation n'était pas encore en mesure de suffire, mais cependant il a obtenu un succès partiel : les charpentiers et les maçons ont vu leur journée de travail réduite de 10 à 9 heures, et pour les boulangers de New-York elles ont été réduites de 16 et même de 17 heures à 12 heures.

Les Chevaliers du Travail travaillent à l'abolition du salariat par l'organisation de consommation et de production. Cette œuvre est semblable à celle que poursuivent les associations coopératives du midi de la France, cherchant, comme celle des États-Unis, à transformer pacifiquement et légalement notre monde moderne par l'abolition du salariat.

Les Trade's-Unis sont depuis longtemps dans ce mouvement. L'association économique industrielle, formée de l'élite intellectuelle du parti socialiste, travaille comme les autres à la suppression du salariat. Pour tous les socialistes, le salariat est le dernier vestige de l'ancien esclavage, la

Le salariat est le dernier vestige de l'ancien esclavage, la

Le salariat est le dernier vestige de l'ancien esclavage, la

pluie qu'il faut guérir. L'un des serviteurs les plus ardents de cette cause est Henri George, dont le livre *PROGRESS AND POVERTY* a fait tant de bruit en Angleterre et en Amérique.

Les socialistes américains se distinguent de leurs coreligionnaires français en ce qu'ils limitent leur action au domaine politique et social sans toucher au domaine religieux. Le livre de M. Henri George a même une teinte religieuse, loin de professer l'athéisme affiché par les socialistes français.

Quoi qu'il en soit, le socialisme américain, bien plus modéré dans sa manière d'être que le socialisme en Europe, n'en a que plus de succès. Il a horreur de l'anarchie qu'il regarde comme une tentative inutile et bête. Il ne veut pas régenter l'âme et les intérêts supraterrrestres de ses adhérents, comme le socialisme français. Il ne veut pas un bouleversement brutal, comme le socialisme allemand. Mais aussi marche-t-il plus sûrement au triomphe de sa cause.

M. Gronlund, voulant expliquer la cause déterminante du développement du socialisme aux Etats-Unis, l'attribue à l'insuffisance des salaires. D'après la statistique de 1880, le salaire moyen était de 25 francs par semaine. Ce salaire, paraît-il, peut à peine suffire pour l'entretien d'un célibataire. Dans ces conditions, le salarié ne peut devenir indépendant, ni aspirer au patronnat.

En outre, d'après la statistique, la grande industrie et le grand commerce absorbent la petite industrie et le petit commerce. De 1850 à 1860, jusqu'en 1870, l'accroissement du capital correspond à la valeur des produits, du nombre des ouvriers et du nombre des entreprises. En 1880, l'augmentation du capital correspond à une diminution du nombre des ouvriers et des entreprises.

Quant à l'agriculture, en 1880, ajoute M. Gronlund, on ne comptait que six millions et demi d'hommes au-dessus de seize ans, engagés dans l'agriculture, contre sept millions et demi appartenant à d'autres industries, et cette inégalité ne fait que s'accroître de jour en jour. Et encore, sur ces six millions et demi d'agriculteurs, combien en est-il d'indépendants? — En réalité, il n'y en a pas trois millions qui soient propriétaires de cette terre qu'ils font valoir par un travail si pénible, et la moitié de ceux-ci ne la possèdent que nominativement, parce qu'elle est couverte d'hypothèques. Peu à peu, toute la classe des agriculteurs tombera au rang de fermiers ou de journaliers.

Aux yeux de Laurence Gronlund, le socialisme est une "réaction contre l'individualisme sans frein qui a régné jusqu'à présent dans ce pays et l'expression du mécontentement qui s'est emparé de presque toutes les classes de la population, précisément parce qu'elles avaient joui jusqu'alors

toujours été de développer chez les Canadiens la connaissance vraie des institutions de ce pays, et leur adhésion aux principes qui les gouvernent. La croisade en faveur de la naturalisation, qui se fait actuellement dans tous les centres canadiens des Etats-Unis, a reçu une aide considérable de ces conventions, qui l'ont préparée, et sont composées des représentants de presque toutes les sociétés canadiennes du pays. Les canadiens-Français sont au nombre de 1,000,000 dans ce pays, et représentent 45,000 électeurs. Dans l'automne de 1888, ils en compteront cinquante-cinq mille.

\*\*

La *Sentinelle de Marquette* estimait, ces années dernières, à 300,000 le nombre des Canadiens établis dans la région du Lac Supérieur, entre Lake Linden, dans l'Etat du Michigan, et Marquette, dans le Wisconsin.

Un journal américain de l'Ouest portait à 500,000 leur nombre dans les Etats et Territoires situés à l'ouest de l'Ohio, corroborant ainsi le calcul de M. Tardivel.

### NOS ASILES D'ALIENES

Tel est le titre d'une très instructive brochure dont nous devons un exemplaire à l'envoi gracieux de l'honorable Charles Langelier, secrétaire provincial.

L'auteur, M. Napoléon Legendre, — un écrivain fort estimé non seulement à titre de poète mais aussi à titre de penseur, — analyse avec une science qui accuse une étude complète du sujet "les rapports an- "nuels si complets, si élaborés et si mesurés "en même temps, que M. le docteur Arthur "Vallée a faits depuis cinq ans au Secré- "taire de la province" sur la question des asiles d'aliénés. Le dernier surtout, dans lequel M. Vallée rend compte des études qu'il a été faire en Europe, dans les principaux établissements de santé, inspire à la plume de M. Legendre des considérations on ne peut mieux appropriées aux renseignements qui sont extraits de ce rapport.

Nous regrettons de ne pouvoir, pour le moment, reproduire en entier l'étude de M. Legendre. L'espace limité de notre journal ne nous permet pas toujours de donner à des sujets importants toute l'étendue qu'ils méritent. Néanmoins, nous ne pouvons résister au désir de rendre justice au gouvernement provincial accusé avec tant d'ail- greur en certains endroits de vouloir la laïcisation des asiles à la mode de France. Dans les lignes qui suivent, extraites d'une publication qui porte des signes d'une approbation officielle, M. Legendre dit :

"Quelles sont les personnes les plus ap- tes à faire le service des asiles? Si nous

## NOTES DIVERSES

Il y a déjà plusieurs années, à la demande d'une grande famille française, M. l'abbé Casgrain fut chargé de trouver au pays un jeune enfant qu'elle put adopter et à qui elle put donner son nom et sa fortune.

Le père adoptif s'appelait le comte Auguste Henri de Villeneuve et la mère d'adoption madame Paule Marie de Languerel, comtesse de Villeneuve.

La trouvaille fut assez facile — on le comprend — à opérer. Pour se conformer au vœu de la famille de Villeneuve, M. l'abbé Casgrain dut porter cependant de préférence son choix sur un orphelin de père et de mère.

On lui désigna dans la paroisse de Saint-Casimir, comté de Portneuf, un jeune garçonnet qui répondait à toutes les conditions exigées par ses nouveaux parents : il s'appelait Joseph-Orance Grandbois.

Le comte et la comtesse de Villeneuve s'adressent aujourd'hui à la Législature de Québec pour être autorisés à ajouter au nom de leur fils adoptif leur propre nom de famille, savoir "de Villeneuve."

Nul doute que leur requête sera agréée. Elle est parfaitement légitime et prouve en faveur des bonnes dispositions de la famille de Villeneuve pour ce petit orphelin canadien, naguère dénué de tout, et appelé dans un avenir prochain à hériter d'un grand nom et tout probablement d'une grande fortune.

\*\*

M. Béland, M. P. P., a déposé un grand nombre de pétitions de la part de différentes unions ouvrières.

Les pétitionnaires de Fuée de ces associations réclament l'instruction gratuite et obligatoire.

Les chevaliers du travail à Québec demandent aussi par pétition que la journée de votation — soit déclarée jour de congé pour eux.

Le Dr de Grosbois, député de Shefford, présente aussi une série de pétitions de diverses associations ouvrières.

\*\*

Le comité d'agriculture s'est réuni mercredi matin à 11 h. 15.

M. Mercier a lu le rapport des juges du concours du mérite agricole dans cette province. La médaille d'or offerte par le gouvernement comme premier prix doit être décernée à M. Charles Champagne, de St-Eustache. Lorsque cette présentation aura lieu, il y aura une fête dans une des salles du Parlement et le lieutenant-gouverneur, les ministres et tous les dignitaires seront

car il n'avait pas de garantie) une ferme que le propriétaire actuel avait trouvée trop coûteuse pour la cultiver lui-même.

M. Champagne se mit alors courageusement à l'œuvre et réussit en quelques années à payer sa ferme et à donner à sa famille une magnifique éducation. M. Champagne est maintenant âgé de 82 ans, et sur treize enfants qu'il a eus, il lui en reste quatre.

Vu l'âge avancé de M. Champagne, on a cru devoir faire exception et lui donner la médaille de suite au lieu de lui faire attendre les quatre ans que prescrit la loi.

\*\*

La discussion de mercredi a été très intéressante à la chambre. A part la question de l'inspection des manufactures, on s'est occupé des résolutions relatives aux asiles d'aliénés.

Tous les députés paraissent être d'opinion que ces résolutions sont basées sur la justice et le bon sens, et que la solution proposée par le gouvernement est la meilleure qu'on puisse offrir dans les circonstances actuelles.

### HOTEL RIENDEAU

Cet hôtel, qui a acquis tant de titres à la popularité parmi le public voyageur, a été transporté de la rue Saint-Gabriel à la place Jacques-Cartier. L'hôtel Riendeau occupe aujourd'hui l'édifice connu autrefois sous le nom d'hôtel Saint-Nicolas, place Jacques-Cartier.

M. Joseph Riendeau, en ouvrant ce nouvel établissement, s'est rendu aux exigences de sa clientèle qui se plaignait de l'exiguïté de l'ancien local. Le nouvel hôtel est situé sur le point le plus central de Montréal, à proximité de l'Hôtel-de-Ville, du palais de justice, des débarcadères des vapeurs de la compagnie R. & O. et de la gare du C.P.R. Les chambres sont spacieuses, meublées à neuf, bien aérées et pourvues de toutes les améliorations modernes pour le confort des occupants.

Quant à la table, qu'il nous suffise de dire que le menu est toujours préparé avec la variété et la recherche qui ont obtenu à Joseph Riendeau la renommée d'un maître d'hôtel de premier ordre. La cave de l'établissement est toujours pourvue de vins et de liqueurs de choix.

Une visite est sollicitée pour que le lecteur puisse se convaincre qu'il n'y a aucune exagération dans cette annonce.

1850 à 1860, jusqu'en 1870, l'accroissement du capital correspond à la valeur des produits, du nombre des ouvriers et du nombre des entreprises. En 1880, l'augmentation du capital correspond à une diminution du nombre des ouvriers et des entreprises.

Quant à l'agriculture, en 1880, ajoute M. Gronlund, on ne comptait que six millions et demi d'hommes au-dessus de seize ans, engagés dans l'agriculture, contre sept millions et demi appartenant à d'autres industries, et cette inégalité ne fait que s'accroître de jour en jour. Et encore, sur ces six millions et demi d'agriculteurs, combien en est-il d'indépendants? — En réalité, il n'y en a pas trois millions qui soient propriétaires de cette terre qu'ils font valoir par un travail si pénible, et la moitié de ceux-ci ne la possèdent que nominativement, parce qu'elle est couverte d'hypothèques. Peu à peu, toute la classe des agriculteurs tombera au rang de fermiers ou de journaliers.

Aux yeux de Laurence Gronlund, le socialisme est une "réaction contre l'individualisme sans frein qui a régné jusqu'à présent dans ce pays et l'expression du mécontentement qui s'est emparé de presque toutes les classes de la population, précisément parce qu'elles avaient joui jusqu'alors d'un genre de vie plus large qu'ailleurs, que leurs besoins s'étaient accrus proportionnellement et qu'elles se trouvent menacées maintenant de voir leurs moyens d'existence se rétrécir.

En Amérique, comme en Europe, les difficultés économiques grandissent.

La solution en est réservée à l'avenir. A l'heure présente, nous ne pouvons la prévoir encore.

L. MARSAUCHE.

## LES CANADIENS-FRANCAIS

AUX

## ETATS-UNIS

M. E.-H. Tardivel, le secrétaire-général de la convention canadienne-française de Nashua, tenue en 1888, avait parcouru les Etats-Unis pour la préparer. Il s'était occupé de tous les côtés de la situation, sans négliger les statistiques. C'est lui qui fournissait au *Boston Daily Globe* les renseignements suivants :

" Il y a aujourd'hui plus d'un million de Canadiens-français aux Etats-Unis. 45,000 ont le droit de voter : en novembre prochain, ce chiffre s'accroîtra de 10,000. Ils sont également divisés entre l'est et l'ouest

" La Nouvelle Angleterre compte 366,000 Canadiens-français, dont 31,000 habitent le Nouveau-Hampshire, 90,000 le Massachusetts, 100,000 l'Etat de New York. Dans les Etats et les Territoires à l'ouest de l'Ohio on compte 560,000 Canadiens-français.

" Le Maine envoie des députés canadiens français à la législature depuis 1849. Le New York ont aussi des représentants de notre race. Avant peu, nos compatriotes seront en majorité dans certains Etats."

La *Gazette* de Lewiston, Maine, disait, le 10 novembre 1887 : —

" La première convention des Canadiens eut lieu à New-York en 1865, et leur but a

analyse avec une science qui accuse une étude complète du sujet " les rapports annuels si complets, si élaborés et si mesurés " en même temps, que M. le docteur Arthur " Vallée a faits depuis cinq ans au Secrétaire de la province " sur la question des asiles d'aliénés. Le dernier surtout, dans lequel M. Vallée rend compte des études qu'il a été faire en Europe, dans les principaux établissements de santé, inspire à la plume de M. Legendre des considérations on ne peut mieux appropriées aux renseignements qui sont extraits de ce rapport.

Nous regrettons de ne pouvoir, pour le moment, reproduire en entier l'étude de M. Legendre. L'espace limité de notre journal ne nous permet pas toujours de donner à des sujets importants toute l'étendue qu'ils méritent. Néanmoins, nous ne pouvons résister au désir de rendre justice au gouvernement provincial accusé avec tant d'aigreur en certains endroits de vouloir la liquidation des asiles à la mode de France. Dans les lignes qui suivent, extraites d'une publication qui porte des signes d'une approbation officielle, M. Legendre dit :

" Quelles sont les personnes les plus aptes à faire le service des asiles ? Si nous consultons la raison, la science et l'expérience, nous devons répondre : Dans les asiles pour les hommes, les religieux et les laïques, suivant certaines autorités, donnent à peu d'exceptions près une égale satisfaction ; mais dans les asiles pour les femmes, les religieuses ont une incontestable supériorité. Il est difficile de trouver chez une femme qui n'a pas embrassé par principe religieux une vie de pauvreté, de travail, de renoncement et de sacrifice, un dévouement, un zèle, une patience aussi admirables que ceux dont la religieuse fait preuve en toute circonstance. Au reste, nous l'avons déjà dit, on n'improvise pas un bon gardien ; il faut non-seulement la bonne volonté et le respect du devoir, il faut encore de l'intelligence et un certain savoir. Or, sous ce rapport, les religieux et les religieuses, qui ont toujours de l'instruction et de l'éducation, offrent les meilleures garanties. La dignité de leur conduite et de leur langage, le respect qu'impose leur personne ne peuvent avoir qu'une heureuse influence sur le moral des malades, et contribuent à relever à leurs yeux l'établissement dans lequel ils doivent séjourner. L'unique forme même de l'ordre à quelque chose qui inspire la confiance et fait maître la pensée qu'il y a là un ami dévoué qui ne saurait ni tromper ni abandonner dans un moment difficile. Et—puisqu'il faut toujours, quand on parle de service public, mêler cette triste question d'argent aux choses les plus relevées,—nous devons dire que, sur le rapport de l'économie, il y a encore ici de sérieux avantages à recueillir.

## NOS ECOLES

Les articles tout-à-fait remarquables publiés, il y a quelque temps, par l'Electeur sur ce sujet, étaient dûs à la plume de M. Napoléon Legendre qui vient de les mettre en brochure. Nos remerciements à qui de droit pour l'exemplaire que nous avons reçu.

M. Béland, M. P. P., a déposé un grand nombre de pétitions de la part de différentes unions ouvrières.

Les pétitionnaires de Fuue de ces associations réclament l'instruction gratuite et obligatoire.

Les chevaliers du travail à Québec demandent aussi par pétition que la journée de votation—soit déclarée jour de congé pour eux.

Le Dr de Grosbois, député de Shefford, présente aussi une série de pétitions de diverses associations ouvrières.

Le comité d'agriculture s'est réuni mercredi matin à 11 h. 15.

M. Mercier a lu le rapport des juges du concours du mérite agricole dans cette province. La médaille d'or offerte par le gouvernement comme premier prix doit être décernée à M. Charles Champagne, de St-Eustache. Lorsque cette présentation aura lieu, il y aura une fête dans une des salles du Parlement et le lieutenant-gouverneur, les ministres et tous les dignitaires seront présents.

Voici une courte histoire de la vie de Charles Champagne.

M. Charles Champagne a commencé la vie comme cuisinier dans un chantier de bois, à raison de six piastres par mois en hiver et de huit piastres en été. Il n'avait alors que quatorze ans. Il continuait dans cette ligne durant trois ans. A l'âge de 17 ans il se maria à une jeune fille aussi honnête mais aussi pauvre que lui ; pendant plusieurs années ils vécurent bien pauvrement, lui en ayant de l'ouvrage de côtés et d'autres, et sa femme en filant de la laine.

Après quelques années il réussit à mettre assez de côté pour s'acheter un vieux cheval. Il vendit aussi une vache qu'il avait et avec l'argent qu'il a reçu ainsi il acheta du sel qu'il alla échanger dans un des cantons voisins pour du blé d'Inde. Il vendit le blé d'Inde et avec les recettes acheta du cuir et fit faire des chaussures, lesquelles il échangea encore pour du blé d'Inde en y joignant aussi son vieux cheval. Avec le produit de la vente du blé d'Inde acheta une paire de chevaux qu'il vendit dans un chantier pour \$120.00. Mais on ne lui donna que la moitié et l'on promit de lui payer la balance lorsqu'il reviendrait avec deux autres paires de chevaux qu'il devait leur amener et vendre au même prix. Il revint quelque temps après avec les autres chevaux (qu'il avait achetés à crédit) et il reçut en paiement une traite sur une maison de commerçants de bois. Quand il présenta cette traite pour paiement, on lui répondit qu'on avait déjà avancé à ces gens de trop forts montants pour les autoriser à payer maintenant, mais que plus tard s'il y avait une balance, on le rembourserait. Finalement il ne fut jamais payé et se trouva alors plus pauvre qu'avant, et de plus endetté pour un fort montant.

Après ce revers, il essaya diverses autres choses et entre autres le métier de boulanger ; c'est lui qui a fourni le pain aux patriotes de 37. Il acheté un petit emplacement dans le village, et plus tard il réussit à acheter (pour près de deux fois sa valeur,

M. Joseph Riendeau, en ouvrant un nouvel établissement, s'est rendu aux exigences de sa clientèle qui se plaignait de l'exiguïté de l'ancien local. Le nouvel hôtel est situé sur le point le plus central de Montréal, à proximité de l'Hôtel-de-Ville, du palais de justice, des débarcadères des vapeurs de la compagnie R. & O. et de la gare du C.P.R. Les chambres sont spacieuses, meublées à neuf, bien aérées et pourvues de toutes les améliorations modernes pour le confort des occupants.

Quant à la table, qu'il nous suffise de dire que le menu est toujours préparé avec la variété et la recherche qui ont obtenu à Joseph Riendeau la renommée d'un maître d'hôtel de premier ordre. La cave de l'établissement est toujours pourvue de vins et de liqueurs de choix.

Une visite est sollicitée pour que le lecteur puisse se convaincre qu'il n'y a aucune exagération dans cette annonce.

## NOTRE PRIME

A notre extrême regret et par des circonstances absolument incontrôlables, nous ne pouvons livrer actuellement le *Recueil des Recettes* annoncé et promis. La composition typographique en est suspendue forcément, pour un temps indéfini, et pour des causes qui ne dépendent aucunement de notre volonté. Cette contrariété nous affecte beaucoup, car nous savons que *qui promet, doit* ; elle nous chagrine d'autant plus qu'il ne nous est pas possible d'exposer publiquement les raisons de ce retard, et ainsi de démontrer que nous n'en sommes pas du tout responsables. Néanmoins il nous faut bien rendre justice à nos abonnés : c'est pourquoi nous ferons adresser directement de Paris, à chacun de ceux qui nous ont payé au moins un an d'abonnement et qui avaient choisi le *Recueil des Recettes* comme prime, une revue scientifique, le *Journal du Ciel*, bulletin de la société d'astronomie, propageant les notions populaires d'astronomie pratique, et mettant l'astronomie à la portée de tous.

Le *Journal du Ciel*, couronné par l'Académie des sciences, est dirigé par M. Joseph Vinot, officier de l'Instruction Publique et lauréat de l'Institut de France.

Tous ceux de nos abonnés qui ont droit au *Recueil des Recettes* recevront ainsi le *Journal du Ciel*, gratuitement, durant 3 mois, à commencer en DÉCEMBRE prochain.

Tous ceux de nos abonnés qui nous ont payé jusqu'à ce jour le prix d'un AN, et qui ne nous ont pas encore fait connaître un choix de prime, recevront aussi le *Journal du Ciel*, à partir de DÉCEMBRE prochain, durant trois mois.



## FEUILLETON

DEUX ENFANTS  
D'OUVRIERS

(suite)

VII

—O ma mère ! aie pitié de moi. Ne prononce pas mon nom en sa présence, cache-lui que je suis venue avec toi, ne lui parle pas du tout de moi. Je vais m'agenouiller devant le saint sépulcre dans l'église Saint-Bavon. Avec quelle ferveur je prierai ! Dans sa grâce infinie, Dieu m'épargnera peut-être le fatal sacrifice de ma dignité, l'unique bien dont la conservation me donnait des forces et me permettait de lutter contre l'affreuse amertume de ma vie. Va, mère, j'attendrai avec angoisse devant le saint sépulcre. Ne me nomme pas, ne me nomme pas !

En murmurant ces dernières paroles, elle s'éloigna rapidement dans la direction de Saint-Bavon.

La femme la suivit un instant des yeux, secoua la tête et se dit à voix basse, en traversant la rue :

—Je le craignais. Pauvre Godelive ! Elle est doublement malheureuse. Je comprends que son cœur saigne cruellement . . . Sans cela, elle ne me laisserait pas aller seule, elle qui, par amour, par bonté, sacrifierait sa vie pour détourner de moi la douleur d'une humiliation. Eh bien, j'aurai du courage pour eux. Affront, honte, salut, joie, qu'est-ce qui m'attend là dedans, ô ciel !

Elle soupira, et dit à la servante qui vint lui ouvrir qu'elle désirait parler à M. Damhout.

La servante, qui était dans la demi-obscurité, ne remarqua sans doute pas ses mauvais habits, car elle ouvrit la porte de la chambre vers la rue, et l'introduisit auprès d'un jeune monsieur qui lisait, assis devant une table. Il leva la tête et considéra avec une surprise désagréable cette femme mal vêtue. Il lui dit sans se lever :

—Vous venez demander de l'ouvrage dans la fabrique, madame ? Présentez-vous demain matin au bureau, je verrai s'il y a de la place pour vous. Maintenant, je ne puis pas vous l'assurer.

—Je voudrais parler à M. Damhout, balbutia la femme.

M. Damhout, c'est moi-même.

filles . . . l'un est soldat en Afrique, un autre demeure à Rouen, un troisième à Mulhouse. Ils ont des enfants et ne pensent plus à leur pauvre mère. Un seul, le plus jeune, est avec nous . . . avec moi, à Lille. C'est pour lui, monsieur, que je viens implorer le secours de vos parents. Il avait obtenu du travail dans le magasin d'une fabrique. Hier, on l'a envoyé porter un paquet au chemin de fer. Le malheureux s'est arrêté en route dans un cabaret ; il s'y est oublié avec des camarades, et a perdu le paquet qu'on lui avait confié. Le maître de la fabrique prétend que mon fils a volé le paquet et l'a vendu. Il veut le faire arrêter par les gendarmes, et condamner comme voleur à cinq années de galères. Ah ! monsieur, nous avons peut-être mérité notre misère par une vie de désordre et de dissipation. Le malheur me le dit ; cependant nous restons honnêtes, et mon pauvre fils n'est pas coupable d'autre chose que d'une grande négligence. Au fond, c'est un bon garçon ; il a un cœur sensible, il respecte sa mère. Que la pauvreté reste notre lot, je la supporterai patiemment comme une juste punition ; mais le déshonneur d'une condamnation ! mon fils aux galères ! Je suis mère et je ne survivrais pas à un pareil coup, et mon . . . Oh ! monsieur, vous pouvez nous sauver avec si peu de chose, du moins si le maître de fabrique veut bien tout oublier et accepter sa justification, si demain avant midi nous lui rendons le paquet ou cent francs ! Pour vous, ce n'est presque rien ; pour nous, c'est plus que la vie. Laissez-vous toucher par mes larmes, ayez pitié de gens qui, malgré l'éloignement et l'adversité, n'ont pas passé un seul jour sans songer avec reconnaissance à vos parents.

Elle tomba à genoux au milieu de la chambre et tendit vers le jeune homme ses mains tremblantes.

Celui-ci ne pouvait rester maître de son émotion, quelques efforts qu'il fit pour y parvenir. Il alla à elle et la releva en disant :

—Calmez-vous, madame ; je comprends votre anxiété et votre malheur. Cent francs peuvent vous sauver, dites-vous ? Consolez-vous, je vous les donnerai. Asseyez-vous sur cette chaise, j'ai quelque chose à vous demander. Vous parliez de vos fils . . . mais vos filles !

—Mes filles ! balbutia la femme Wildens-lagavec embarras.

—Oui, vos filles, que leur est-il arrivé ?

—Monsieur, elles demeurent bien loin en France. Elles sont mariées.

—Mariées ! s'écria Bavon avec une profonde angoisse dans le regard.

Il regarda pendant quelque temps avec un

M. D. HENAULT, qui demeure au No 19 rue St-Christophe, Montréal, est notre AGENT pour la cité et le district de Montréal. Ce monsieur est autorisé à prendre les abonnements et les annonces, à faire les collections et à signer les reçus.

## LE "SUN"

Compagnie d'Assurance sur la Vie,  
du Canada

BUREAU PRINCIPAL

164 Rue St Jacques, Montréal.

M. LOUIS TESSIER,

GÉRANT A QUÉBEC.

67 RUE ST-PIERRE, QUÉBEC.

— : 000 : —

Le "SUN" est la seule Compagnie qui émet des polices absolument **sans conditions**. Elle paie les réclamations promptement **sans attendre 60 ou 90 jours**.

Aucune personne ne doit s'assurer à une Compagnie qui émet une police remplie de conditions et restrictions.

Toute personne doit lire sa police attentivement avant de l'accepter et de payer la prime, car dans quelques cas **déception est pratiquée**.

Assurez-vous au "SUN," car cette Compagnie vous émanera une police dans laquelle **il n'y aura aucune restriction vexatoire** en cas de SUICIDE, EMEUTE, GUERRE, DUEL, FELONIE, VOYAGE, CHANGEMENT D'OCCUPATION ET TRANSPORT DE POLICE, comme il s'en trouve dans les polices des

## PRIME DE L' "ASSOCIATION"

EN FAVEUR DE L'INSTRUCTION

Chacun de nos ABONNÉS est prié de DÉCOURPER le *présent avis*, et de le remettre à un établissement d'instruction de son choix. Il le préviendra qu'avec l'un de ces avis, découpé de l'*Association*, cet établissement peut demander à M. Joseph Vinot, officier de l'Instruction publique, Cour de Rohan, à Paris, de lui adresser *gratuitement*, pendant quelque temps, le *Journal du Ciel*, grand ouvrage d'astronomie élémentaire.

LA C. M. B. A.

Un organe officiel d'une société comme la C. M. B. A. devrait être accessible à tous les membres. Aussi pour permettre surtout aux membres canadiens-français de la C. M. B. A. de lire un organe français de leur société, nous réduisons pour l'avenir le prix de l'abonnement aux taux suivants :

Pour chaque branche qui demandera au moins DOUZE copies, par chaque copie et pour un an . . . . . \$0.75

Pour chaque branche qui demandera au moins VINGT-CINQ copies, par chaque copie et pour un an . . . . . 0.50

Toute demande devra être adressée directement à M. P. Masson, directeur-proprétaire de l'*Association*, St-Roch, Québec.

Elixir Resineux Pectoral

humiliation. Eh bien, j'aurai du courage pour eux. Affront, honte, salut, joie, qu'est-ce qui m'attend là dedans, ô ciel ?

Elle soupira, et dit à la servante qui vint lui ouvrir qu'elle désirait parler à M. Damhout.

La servante, qui était dans la demi-obscurité, ne remarqua sans doute pas ses mauvais habits, car elle ouvrit la porte de la chambre vers la rue, et l'introduisit auprès d'un jeune monsieur qui lisait, assis devant une table. Il leva la tête et considéra avec une surprise désagréable cette femme mal vêtue. Il lui dit sans se lever :

— Vous venez demander de l'ouvrage dans la fabrique, madame ? Présentez-vous demain matin au bureau, je verrai s'il y a de la place pour vous. Maintenant, je ne puis pas vous l'assurer.

— Je voudrais parler à M. Damhout, balbutia la femme.

— M. Damhout, c'est moi-même.

— Non, à votre père ou à votre mère, monsieur.

Ils sont allés passer la soirée chez des amis, à l'autre bout de la ville. Vous ne pouvez pas les voir aujourd'hui ; revenez demain avant midi.

— Hélas ! soupira la femme, moi qui arrive de France et qui dois partir demain de bon matin !

— De France ? vous venez de France ? murmura Bavon en regardant la femme en plein visage avec une agitation croissante.

— Vous ne me reconnaissez pas, monsieur ? En effet, vous étiez encore jeune, et la longue adversité vieillit les gens avant le temps.

— Madame Wildenslag ! Vous seriez la mère de... ? la femme de Jean... ? Lina Wildenslag ! Impossible ! Vous avez donc été malade ?

— Malade et malheureuse, monsieur.

Le jeune homme avait peine à se contenir ; il s'était levé et avait fait un mouvement pour lui tendre la main ; mais un nouveau regard jeté sur ses misérables vêtements, le souvenir de la conduite des Wildenslag, le retinrent, et il se laissa retomber sur sa chaise.

— Vous devrez attendre jusqu'à demain, à moins que vous ne vouliez me conter à moi-même ce que vous avez à leur dire, répondit-il.

— Je venais me jeter à leurs pieds et implorer leur secours, monsieur. Nous sommes dans une terrible détresse ; nous n'avons plus d'autre ressource que la générosité de vos parents. Sans doute, dans notre misère, nous n'avons pas le droit de nous souvenir de l'amitié qu'ils nous ont accordée autrefois, et que nous méritons pas ; mais ils pardonneront à des gens profondément malheureux d'oser encore espérer en la charité de votre bonne mère.

— Une aumône ! s'écria Bavon comme terrifié.

Plus qu'une aumône, monsieur, nous sauver de la honte.

— Je ne vous comprends pas, dit-il avec méfiance. Où sont donc vos fils, vos filles, votre mari ? Ils gagnaient beaucoup d'argent.

— Mon mari est mort, monsieur. Mes

chambre et de leur verser le jeune homme ses mains tremblantes.

Celui-ci ne pouvait rester maître de son émotion, quelques efforts qu'il fit pour y parvenir. Il alla à elle et la releva en disant :

— Calmez-vous, madame ; je comprends votre anxiété et votre malheur. Cent francs peuvent vous sauver, dites-vous ? Consolez-vous, je vous les donnerai. Asseyez-vous sur cette chaise, j'ai quelque chose à vous demander. Vous parliez de vos fils... mais vos filles ?

— Mes filles ? balbutia la femme Wildenslag avec embarras.

— Oui, vos filles, que leur est-il arrivé ?

— Monsieur, elles demeurent bien loin en France. Elles sont mariées.

— Mariées ! s'écria Bavon avec une profonde angoisse dans le regard.

Il regarda pendant quelque temps avec un mécontentement visible la femme effrayée, qui courbait la tête sur sa poitrine et demeurait sans parole.

— Oui, je vous aiderai, ne craignez rien, répéta-t-il ; mais, si ma compassion pour votre douleur maternelle ne m'avait pas vaincu, je serais resté insensible à vos supplications. Bien plus, je me serais vengé sur vous, et vous aurais fermé impitoyablement la porte ; car vous, madame, vous avez, sans le savoir, empoisonné ma vie et troublé mon bonheur.

— Moi, monsieur ? Vous vous trompez assurément.

— Non je ne me trompe pas. Ma mère avait déposé dans le cœur de votre Godelive les germes de la vertu et du sentiment du devoir. Moi, enfant encore innocent, j'avais partagé avec elle les premières notions de l'instruction ; de l'instruction qui devait la préserver de l'abaissement moral et de la perversité du cœur. Vous, sa mère, qu'avez-vous fait de votre bonne et pure Godelive ? Vous l'avez envoyée dans une fabrique, pour qu'elle vous rapportât de l'argent ; vous avez exposé cette tendre fleur au rude contact de gens grossiers...

— Monsieur, monsieur, ce n'est pas vrai ! s'écria madame Wildenslag en frémissant.

Mais Bavon, tout hors de lui. l'interrompit et continua :

— Laissez-moi parler jusqu'au bout ; c'est la dernière fois que son nom sortira de ma bouche. Je le répète avec indignation, qu'avez-vous fait de votre pauvre Godelive ? Il est inutile de répondre, puisque, au bout de deux ans, ou la surprend dans une ruelle de Douai, le sabot à la main, se battant, injuriant et prononçant des paroles qui firent reculer de dégoût un simple ouvrier de fabrique. Voilà ce que vous avez fait de votre pauvre Godelive. Maintenant, elle est égoïste, insensible, et il n'y a plus en elle aucune délicatesse ; maintenant, elle hait sans doute la mère qui a vendu pour un peu d'argent la pureté de son âme.

(à suivre)

Le "SUN" est la seule Compagnie qui émet des polices absolument **sans conditions**. Elle paie les réclamations promptement **sans attendre 60 ou 90 jours**.

Aucune personne ne doit s'assurer à une Compagnie qui émet une police remplie de conditions et restrictions.

Toute personne doit lire sa police attentivement avant de l'accepter et de payer la prime, car dans quelques cas **déception est pratiquée**.

Assurez-vous au "SUN," car cette Compagnie vous émanera une police dans laquelle **il n'y aura aucune restriction vexatoire** en cas de SUICIDE, EMEUTE, GUERRE, DUEL, FELONIE, VOYAGE, CHANGEMENT D'OCCUPATION ET TRANSPORT DE POLICE, comme il s'en trouve dans les polices des autres Compagnies.

Le "SUN" a réalisé par ses Prêts et Placements depuis trois ans un intérêt d'une moyenne de **sept pour cent (7%)** étant le **taux le plus élevé** acquis par les Compagnies d'Assurance sur la Vie faisant affaires au Canada.

**ROBERTSON MACAULAY, Ecr.**

*Président et Directeur-Gérant.*

12 juillet 1890

## CARTES D'AFFAIRES

### Avocats

L. HOS. FRS. LANGELIER, 23 rue St-Louis.

J.-A.-M. GAGNON, 4 rue Saint-Pierre.

A. LEMAY, 4 rue Saint-Pierre.

E. LORTIE, 68 rue Saint-Pierre.

H. A. TURCOTTE, 68 rue Saint-Pierre.

### Notaires

M. J. ALLAIRE, 4 rue Saint-Pierre.

M. OCTAVE ROY, 24 côté du Palais

M. LEOPOLD PALARBEAU, 54 rue Massue.

M. JOSEPH SAVARD, 80 rue St-Valier, S.-S.

### Médecins

DR. CHARLES GINGRAS, 49-51 rue St-Valier.

DR. DELPHIN M. GAGNON, 120 rue St. François.

DR. ELZÉAR LABERGE, 110 rue du Pont.

DR. CHARLES L. SAMSON, 89 rue St. François.

### Pharmaciens

DR. ED. MORIN & C<sup>ie</sup>, 314 rue Saint-Jean, et 32-34 rue Saint-Pierre.

DR. A. POTVIN & C<sup>ie</sup>, 30 rue Saint-Pierre.

DR. J. A. GAUVREAU & FRÈRE, 312 rue Saint-Jean.

DR. J. A. MORIN, 161 rue Saint-Joseph.

ALEXANDRE LARUE, 191 rue Saint-Joseph.

LOUIS J. HUOT, 233 rue Saint-Joseph.

DR. WILLIAM A. VERGE 154-156 rue Desossés.

DR. J.-P. LAVOIE, 157-159 rue Desossés.

### Architectes

Mrs. D. OUELLET & BUSSIÈRE, 85, rue D'Aiguillon

ment aux taux suivants :

Pour chaque branche qui demandera au moins DOUZE copies, par chaque copie et pour un an. . . . . \$0.75

Pour chaque branche qui demandera au moins VINGT-CINQ copies, par chaque copie et pour un an. . . . . 0.50

Toute demande devra être adressée directement à M. P. Masson, directeur-proprétaire de l'Association, St-Roch, Québec.

## Elixir Resineux Pectoral



Voulez-vous ne plus tousser ? Faites usage de l'Elixir Resineux Pectoral, le grand remède du jour contre la TOUX, le RHUME et autres affections de la Gorge et des Pouxons. De nombreux certificats émanant de citoyens éminents, de membres du clergé, de communautés religieuses, de médecins distingués attestent l'efficacité et l'efficacité de cette préparation. A défaut d'espace nous ne pouvons qu'indiquer les suivants :

Montréal, 27 mars 1889.

Après avoir pris connaissance de la composition de l'Elixir Resineux Pectoral, je crois de mon devoir de recommander comme un excellent remède contre les affections des pouxons en général.

N. FAFARD, M. D.  
Professeur de chimie  
à l'Université Laval.

En vente partout — 25 centimes la bouteille.

L. ROBITAILLE, Propriétaire  
Joliette, P. Q., Canada.

## EXCELLENTES LUNETTES D'APPROCHE

Utilisables pour l'Astronomie

Fort grossissement. — Complètes avec pied

PRIX INOUI : 40 Fr. plus le port de 3 kilogrammes

S'adresser au Journal du Ciel, Courde Rohan

PARIS

# NEW-YORK LIFE

Cie. d'Assurance sur la Vie

Capitaux placés — \$105,000,000.00

Actif en Canada. — \$ 2,011,235.93

Revenu total . . . . . \$ 29,163,266.24

Payé aux porteurs de polices et à leurs ayants-droit . . . . . 129,344,058.87

Nouvelles Assurances souscrites . . . . . 151,119,088.00

Assurances en vigueur . . . . . 495,601,970.00

MICHAUD, HUDON & DALY,  
Agents généraux pour le département français.

BUREAU PRINCIPAL :  
Bâtisse "NEW YORK LIFE,"  
MONTREAL  
DAVID BURKE,

Directeur général pour le Canada.

N. B.—Des personnes de tact et d'énergie peuvent se créer une position lucrative, comme agents, en s'adressant à MM MICHAUD, HUDON & DALY.

5 juillet 1890—1a

# HOTEL ST-LOUIS

(CI-DEVANT OCCUPE PAR M. JOSEPH RIENDEAU)

64 RUE ST-GABRIEL 64

# MONTREAL

Cet hôtel vient d'être ouvert par MM. JOHN JOHNSON & Cie, déjà si avantageusement connus. M. J. Johnson a fait précédemment sa marque à Ottawa, où il a tenu un hôtel qui figurait au premier rang parmi les établissements de ce genre.

La table est des mieux servies. Primeurs de toutes les saisons.

Chambres spacieuses, magnifiquement meublées à neuf, et dans lesquelles les voyageurs et les touristes jouissent de tout le confort désirable.

Le personnel est au grand complet et se distingue par une attention et une politesse tout à fait remarquables.

# LES AMERS INDIGENES!

*Le plus économique en même temps que le plus efficace tonique stomacal et digestif.*

Les AMERS INDIGENES doivent leur popularité aux plus importantes qualités que peut avoir une préparation médicamenteuse; une efficacité toujours certaine, l'absence de tout principe dangereux, et la modicité du prix.

Les AMERS INDIGENES sont une combinaison préparée dans des proportions rigoureuses, d'un grand nombre de racines et d'écorces les plus précieuses par leurs vertus médicinales, purgatives, stomaciques, digestives et carminatives.

Les AMERS INDIGENES ne manquent jamais d'apporter un soulagement prompt, et le plus sûr et le plus efficace guérison certaine.

Les AMERS INDIGENES se vendent en détail dans toutes les bonnes pharmacies de la ville, en boîtes de 25 cts. seulement, contenant qu'il faut pour 3 ou 4 bouteilles de 30 cts.

**S. LACHANCE,**  
PROPRIETAIRE,

1538 ET 1540 RUE STE-CATHERINE,  
MONTREAL.

# LA NEW YORK

ACTIF total au Canada. \$ 2,011,235.93

Y compris le dépôt au gouvernement, de . . . . . 1,064,681.45

Montant d'assurances en force au Canada. . . . . 14,320,863.00

BONS AGENTS demandés pour la cité et le district de Québec.

S'adresser au soussigné :

**DAVID SMITH,**

Agent général,  
Rue St-Pierre, Québec

5 juillet 1890. 1a

# SAISON DE 1890

**M. N. VENIER NICOL**

a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général qu'il continuera comme

POUR UN MOIS  
UNE

Grande Réduction est faite

AU

# GRAND ENTREPOT

DE

Vaisselles, Verreries,  
Lampes, etc.

DE

**M. LOUIS BRUNEAU,**  
RUE ST-JOSEPH.

Québec, 12 juillet. 1a.

# HOTEL RIENDEAU,

CI-DEVANT

*Hôtel St-Nicolas*

58-60 Place Jacq-Cartier,

# MONTREAL

Situation des plus centrales.  
Chambres spacieuses, meublées à neuf. Menus variés et excellents.  
Primeurs de toutes les saisons.  
Vins, Liqueurs et Cigares de premier choix.

Telephone—Bell 1603. Federal, 733

**JOS. RIENDEAU, Prop**

5 juillet 1890—1a

# FRANK PENNEE

119 RUE ST-PIERRE

Agent et Inspecteur,  
pour Québec et le District de

NOTRE

# IMPRIMERIE

BUREAUX ET ATELIERS

68 RUE ST-JOSEPH 68

A JEUX PAS DU

Bureau de POSTE St-Roch, QUÉBEC

SOUS le plus court délai et A DES PRIX MODÉRÉS nous exécutons toutes sortes d'ouvrages typographiques, tels que :

- LIVRES,
- PAMPHLETS,
- FACTUMS,
- BLANCS DE CHÈQUES,
- BLANCS DE BILLETS,
- LETTRES FUNERAIRES,
- CARTES D'AFFAIRES,
- CIRCULAIRES,
- TÊTE DE COMPTES
- ETC., ETC., ETC.

Nos CARACTÈRES sont tout neufs. Impression soignée et de belle apparence. Examinez le journal *L'Association*.

Nous imprimons à des taux spécialement réduits tous documents (Constitutions, Règlements, etc.) publiés par des sociétés de bienveillance et de secours mutuel. Nous avons aussi un tarif très modique pour TOUTES publications entreprises par les séminaires, collèges, couvents, et par des membres du clergé.

**PHILIPPE MASSON,**

Imprimeur-Éditeur.

Liverpool & London & Globe

CONTRE

LE FEU ET SUR LA VIE

HOTEL OTTO  
(CI-DEVANT OCCUPE PAR M. JOSEPH RIENDEAU)  
**64 RUE ST-GABRIEL 64**  
**MONTREAL**

Cet hôtel vient d'être ouvert par MM. JOHN JOHNSON & CIE, déjà si avantageusement connus. M. J. Johnson a fait précédemment sa marque à Ottawa, où il a tenu un hôtel qui figurait au premier rang parmi les établissements de ce genre.

La table est des mieux servies. Primeurs de toutes les saisons.

Chambres spacieuses, magnifiquement meublées à neuf, et dans lesquelles les voyageurs et les touristes jouissent de tout le confort désirable.

Le personnel est au grand complet et se distingue par une attention et une politesse tout à fait remarquables.

Vins,  
Liqueurs,  
Cigares,  
Etc., Etc., Etc.,  
Tous de premier choix.

PLACE DES PLUS CENTRALES

**J. JOHNSON & CIE,**  
64, Rue Saint-Gabriel, Montréal.  
6 sept.—1 a.

**AUX MEMBRES DU  
CLERGE**

EN RÉCEPTION :

100 Quarts Colli  
100 Octaves Colli  
50 Quarts Vin Cettes  
50 Quarts Taragona blanc.

Ces vins sont analysés par des experts et recommandés pour la messe

—AUSI—

**A Notre Ferme modèle du  
Château--Richer,**

150 canards Pékin, pour la re-production.

PRIX :—\$ 5.00 pour 3 canards  
9.00 " 6 "  
16.00 " 12 "

**A. TOUSSAINT,**

Marchand en gros de Vins et Liqueurs  
ENTREPOT :—27 Rue Notre-Dame  
Basse-Ville, Québec.

2 juil.—1890.

ACTIF total au Canada, \$ 2,011,235.35  
Y compris le dépôt au  
gouvernement, de . . . 1,064,681.45  
Montant d'assurances en  
force au Canada . . . . 14,320,863.00

BONS AGENTS demandés pour la  
cité et le district de Québec.

S'adresser au soussigné :

**DAVID SMITH,**  
Agent général,  
Rue St-Pierre, Québec

5 juillet 1890. 1a

**SAISON DE 1890**

**M. N. VENIER NICOL**

a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général qu'il continuera comme par le passé à teindre et réparer toutes sortes de Pelletteries qu'on voudra bien lui confier, toujours à la satisfaction des plus exigeants. N'attendez pas la neige et le froid.

—AUSI—

Les Dames trouveront à faire tailler et ajuster par une personne compétente les Manteaux et Gilets en Seulette et de manière à ne pas laisser voir les coutures.

**N. VENIER NICOL,**  
Manchonnier et Chapelier,  
285-287 Rue ST-Joseph,  
SAINT-ROCH, QUÉBEC.

20 sept.—3m.

**UNITED STATES LIFE**

Organisée en 1850

Bureau principal à NEW YORK

BILAN DE 1889 — Augmentation d'actif, augmentation de surplus, augmentation de polices émises et d'affaires faites, augmentation d'assurances en force.

Cette compagnie, a part plusieurs systèmes très avantageux, présente aussi un plan d'assurance de vie à très bon marché, garanti par une police des plus libérales.

Bonnes offres à de bons agents.

S'adresser à

**B.-V. BERNIER,**  
Agent général,

133 rue ST-PIERRE, Basse-Ville, Québec

Chambres spacieuses, meublées à neuf. Menus variés et excellents. Primeurs de toutes les saisons. Vins, Liqueurs et Cigares de premier choix.

Telephone—Bell 1603. Federal, 738

**JOS. RIENDEAU, Prop**

5 juillet 1890—1a

**FRANK PENNEE**

119 RUE ST-PIERRE

Agent et Inspecteur,  
pour Québec et le District de  
Québec, de la

Canada Life Assurance Company

ET DE LA

Manufacturers' Accident Insurance Co

5 juillet 1890 1 an.

**ASSURANCE  
ROYALE CANADIENNE**

FEU ET MVRINE

**THOMAS ROY, Gérant**

Branche de Québec, Bureau :

119 RUE ST-PIERRE

BASSE-VILLE, QUEBEC.

5 juillet 1890—1a



**STATUTS DU CANADA**

ET

Publications Officielles

Les Statuts et quelques unes des Publications du Gouvernement du Canada sont en vente au bureau de la Librairie du Gouvernement, rue St-Patrice, Ottawa. Aussi les Actes séparés. Statuts Révisés : prix pour 2 Vols, 5.00, et pour le volume supplémentaire, 2.50. Liste des Prix envoyée sur application.

B. CHAMBERLIN

Imprimeur de la Reine et  
Directeur de la Librairie.

Département de la Librairie  
et des Impressions Publiques.

Ottawa, 17 sept. 1890.

20 sept.—13f.

Nous imprimons à des taux spécialement réduits tous documents (Constitutions, Règlements, etc.) publiés par des sociétés de bienveillance et de secours mutuel. Nous avons aussi un tarif très modique pour TOUTES publications entreprises par les séminaires, collèges, convents, et par des membres du clergé.

**PHILIPPE MASSON,**  
Imprimeur-Éditeur.

**Liverpool & London & Globe**

CONTRE

LE FEU ET SUR LA VIE

Bureau principal pour le Canada, Montréal

Hon. Henry Starnes, President.

G. F. C. Smith, Principal Agent.

Bureau de Québec, - 75 rue Dalhousie

FONDS INVESTIS . . . . \$40,500,000  
AU CANADA SEULEMENT . . . . 900,000

Cette compagnie prend des risques dans toutes les parties de la ville et des campagnes. Des Polices pour trois ans sont émises au taux de deux primes annuelles.

**WM. M. MACPHERSON,**  
75, rue Dalhousie,  
Québec.

5 juillet 1890. 1a

CIGARES ET BOISSONS  
DE PREMIER CHOIX

REPAS A TOUTE HEURE

**HOTEL HOTEL HOTEL HOTEL**

— DU —

**CLUB DE CHASSE ET DE PECHE**

— DU —

**CHENAL DU MOINE**

Ch. place Jacques-Cartier,

Montréal.

Félix LATRAVERSE

Propriétaire.

A deux pas du débarcadère des bateaux à vapeur.

Montréal, 5 juillet 1a